

Colloque
Centre Jean Bodin



LE FINANCEMENT des établissements et services à caractère social et médico-social

Organisé par le Centre Jean Bodin, Recherche juridique et politique
et le cabinet ACCENS AVOCATS

Les 18 & 19 novembre 2021

à la faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
Université d'Angers - Campus Saint-Serge
centrejeanbodin.univ-angers.fr

Présentation

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux, quelle que soit la nature de leur gestionnaire, fonctionnent principalement grâce à des financements publics. Il convient d'appréhender les impacts du droit de l'Union européenne sur le financement de ce secteur, souvent peu mis en exergue. Les ESMS sont dans une position singulière vis-à-vis de leurs autorités de tarification : sans être délégataires de service public, ils doivent préserver leur indépendance tout en fonctionnant presque exclusivement avec des fonds publics (première demi-journée).

Les conséquences d'un tel financement public sont multiples. Ces dernières années, le recours choisi ou contraint aux contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens et le développement de nouvelles modalités d'octroi de financements des projets innovants (appel à manifestation d'intérêt) ont redessiné les rapports entre gestionnaires et financeurs, poussé les gestionnaires à repenser leur stratégie de développement et les modalités d'élaboration de leurs projets. Les autorités de tutelle et les juridictions financières réalisent, comme il se doit, des contrôles sur les financements octroyés (deuxième demi-journée).

L'évolution des règles de financement des ESMS n'est pas sans incidence sur l'organisation des gestionnaires d'ESMS et participe à la reconfiguration du secteur social et médico-social : développement du secteur privé lucratif, privatisation d'établissements publics, appel à la générosité publique, questions juridiques liées au patrimoine des ESMS du secteur privé (troisième demi-journée).

JEUDI 18 NOVEMBRE

9h00 Accueil

9h15 Allocutions d'ouverture

Christophe DANIEL, Doyen de la faculté de droit, d'économie et de gestion de l'Université d'Angers.

Félicien LEMAIRE, Professeur de droit public à l'Université d'Angers, Directeur du Centre Jean Bodin.

9h30 Propos introductifs

Michel BORGETTO, Professeur émérite de droit public à l'Université Panthéon Assas, Directeur de la revue de droit sanitaire et social.

I 1^{re} demi-journée : LA NATURE DES FINANCEMENTS DES ESMS

Sous la présidence de **Michel BORGETTO**

10h00 Financement des associations

Viviane TCHERNONOG, Sociologue, chercheuse au CNRS, spécialité : analyse socio-économique des associations.

10h30 Nature des financements publics au regard du droit de l'Union Européenne

Agathe VITOUR, Docteur en droit de l'Université d'Angers, Avocate.

11h00 Nature juridique des financements publics au regard du droit interne

Martine LONG, Maître de conférences (HDR) en droit public à l'Université d'Angers.

11h30 Le budget des établissements sociaux et médico-sociaux

Jean SELLIER, Directeur Général de l'ADAPEI 49.

Débat

12h30 Déjeuner libre

I 2^e demi-journée : LES CONSÉQUENCES DE L'ORIGINE PUBLIQUE DES FINANCEMENTS

Sous la présidence d'**Hervé RIHAL**, Professeur émérite à l'Université d'Angers

14h10 Le CPOM, source d'insécurité juridique et budgétaire

Pierre NAITALI, Avocat, docteur en droit de l'Université d'Angers.

14h40 L'appel à manifestation d'intérêt
Olivier POINSOT, Juriste .

15h10 ESMS et commande publique
Marie-Pierre OFOUNDA, Avocate.

Débat et pause

16h00 Les contrôles financiers des ESMS et leurs évolutions
Donatien LECAT, Administrateur territorial, DGA des solidarités et de l'action au conseil départemental de la Somme.

16h30 Regard de la chambre régionale des comptes sur les financements des ESMS
Anne-Claire DUFOUR, Maître de conférences à l'Université de Nantes.

Débat

17h00 Cocktail

VENDREDI 19 NOVEMBRE

■ 3^e demi-journée : LES ENJEUX DU FINANCEMENT DES ESMS

Sous la présidence de **Gilles GUGLIELMI**, Professeur de droit public à l'Université de Paris II Panthéon-Assas.

9h30 La marchandisation du secteur
Hervé RIHAL, Professeur émérite à l'Université d'Angers.

10h00 La privatisation des ESMS publics
Vianney CAVALIER, Docteur en droit public.

10h30 Générosité publique et ESMS
Virginie DONIER, Professeure de droit public à l'Université de Toulon.

Débat

Synthèse par **Robert LAFORE**, Professeur émérite de droit public à l'IEP de Bordeaux.

Centre Jean Bodin

Recherche Juridique et politique
Faculté de droit, d'économie et de gestion
Université d'Angers
13 allée François Mitterrand - BP 13 633
49036 ANGERS

centrejeanbodin.univ-angers.fr

Contact

Fiona PERNET

Chargée du partenariat et de la valorisation de la recherche

Tél. : 02 41 96 21 02

secretariat.cjb@contact.univ-angers.fr